



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Finanzdepartement EFD  
**Bundesamt für Informatik und Telekommunikation BIT**

# NIP/mot de passe pour les cartes à puce

Swiss Government PKI (17.02.2023)



# Règles générales

Regel	Beispiel
Un NIP/mot de passe doit contenir 6 à 14 caractères.	---
Lettres majuscules*	A – Z
Lettres minuscules*	a - z
Chiffres	0 - 9
Caractères spéciaux	Ne sont pas autorisés
Un NIP/mot de passe peut ne contenir que des chiffres.	01597632
Lorsque le NIP/mot de passe contient des lettres il doit aussi contenir au minimum un chiffre.	Hrt7uP
Contrôle de NIP/mot de passe avec un dictionnaire.	Pas de contrôle

\* Majuscules et minuscules sont considérées distinctes.



# Règles supplémentaires de la crte à puce 930

Regeln	Beispiel – OK	Beispiel – Not OK
Le même caractère peut être utilisé au maximum trois fois.	AA18oiuA	AAoIUa
Le même caractère ne peut être utilisé plus de trois fois de suite.	AAA18oiu AAaaa18oiu	AAA18oiu AAaaaa18oiu
Trois caractères au maximum peuvent être présents en double consécutif.	<b>AA<b>bb</b>CCeg</b>	AA <b>bb</b> CC <b>ee</b>
Il ne doit pas y avoir plus de trois lettres ou chiffres consécutifs.	ABCoiu18 012ou456 678purt1	ABC <b>D</b> oiu18 012 <b>3</b> ou456 678 <b>9</b> purt